

CARACTERISTIQUES DE VOTRE EXPLOITATION

ADRESSE DU SIÈGE D'EXPLOITATION *(si différente de vos coordonnées)*

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|

Commune : _____

COMMUNE SINISTRÉE OÙ SE TROUVE TOUT OU PARTIE DE VOS PERTES *(si différente de celle du siège d'exploitation)*

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|

Commune : _____

POUR LES GAEC

Nombre d'exploitations regroupées : _____

SAU

SAU totale : _____ Ha *(exemple : 12,04 ha)*

Si une partie de votre SAU est située sur d'autre(s) département(s), veuillez l'indiquer dans le tableau ci-dessous :

Surface (ha)	Autre département

ASSURANCES

**LE FORMULAIRE cerfa 13951*02 (ci joint) est à remplir par votre assurance et à joindre à votre dossier.
OBLIGATOIRE**

**SI VOUS N'AVEZ QUE DES PERTES DE FONDS,
PASSEZ DIRECTEMENT A LA DERNIERE PAGE**

**POUR LES PERTES DE RÉCOLTES, REMPLISSEZ LES PAGES SUIVANTES
EN VUE DE L'ÉVALUATION DU PRODUIT BRUT DE VOTRE EXPLOITATION**

VOS PRODUCTIONS ANIMALES (à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte)

ELEVAGES AVEC DECLARATION EN EFFECTIFS EN 2019 (SI VOUS AVEZ DES ANIMAUX)

Effectifs de vos élevages par catégories d'animaux afin de calculer votre produit brut d'exploitation

Code	DESIGNATION DES ESPÈCES	Effectifs permanents (présents à la date du sinistre)	Effectifs vendus (hors-réforme) l'année précédente (année 2018)
93400	VACHE LAITIERE		
93601	VACHE ALLAITANTE		
91202	BOVIN de 12 à 24 mois		
91403	BREBIS LAITIERE FROMAGERE		
91500	BREBIS MERE		
91900	CHEVRE LAITIERE		
91902	CHEVRE LAITIERE AVEC VENTE FROMAGE		
93100	TRUIE		
93105	PORC A L'ENGRAIS		
93210	POULE PONDEUSE		
93203	POULE PONDEUSE BIO		
93307	POULET		
93308	POULET FERMIER		
92800	PIGEON		
92504	LAPIN DE CHAIR		
HC	LAPINE		
91100	AUTRUCHE		
91102	AUTRUCHE DE CHAIR		
Hors code	RUCHE (MIEL)		
91802	JUMENT POULINIÈRE (vente poulain)		
Hors code	CHEVAL DE SELLE (dressage et équitation)		
Hors code	ANESSE (vente ânon)		
Hors code	CAILLE		
Hors code	FAISAN		
Hors code	PERDREAU		
Hors code	SANGLIER		
Hors code	ESCARGOTS (350 qx/ha * 7 €/kg)		
Hors code	CARPE (700 kg/ha * 1,60 €/kg)		
Hors code	TRUIE (60 000 kg/ha * 2,40 €/kg)		
Hors code	LOUP (10 000 alevins)		
Hors code	LOUP (10 000 prégrossis) (HBR)		
Hors code	LOUP (10 000 de 300-500 gr)		

Indiquez toutes les surfaces exploitées par production en 2019 :
Les pertes sur productions végétales sont à déclarer dans les annexes pertes de récolte
CULTURES

Code	Désignation des cultures	ha	a	ca	Code	Désignation des cultures	ha	a	ca
Céréales, oléagineux, protéagineux					Cultures fruitières				
91370	Avoine				91010	Abricotier			
91551	Blé dur non irrigué				93060	Actindia (Kiwi)			
91572	Blé tendre non irrigué				Hors code	Agrume autres (HRB)			
92704	Colza non irrigué				91119	Amandier (coques sèches)			
92181	Colza Diester				91121	Amandier (coques vertes)			
98725	Colza Semence				93720	Nectarines			
93322	Maïs grain irrigué				Hors code	Figuier boule d'or bio (HBR)			
93326	Maïs semence				92725	Fraise plein air			
93904	Orge				92758	Fraise sous abris			
94474	Pois chiche				92740	Framboise			
94494	Pois protéagineux en sec				Hors code	KUMQUAT (HBR)			
94492	Pois protéagineux irrigué				93380	Melon plein air			
95160	Seigle				93384	Melon sous chenillettes			
95224	Soja				93383	Melon serre			
92709	Sorgho				93766	Noyer intensif			
95344	Sorgho semence				93874	Olivier bouche irrigués			
95440	Tournesol				93875	Olivier bouche en sec			
95116	Tournesol semence				93877	Olivier huile irrigués			
95483	Triticale				93875	Olivier huile en sec			
Cultures fourragères et prairies					94000	Pastèque			
91451	Betterave fourragères				94040	Pêcher			
93283	Luzerne en sec				94430	Poirier			
93284	Luzerne irriguée				94550	Pommier			
95212	Luzerne semence				94780	Prunier			
94471	Pois fourragers en sec				95501	Truffe (en kg)			
99104	Prairie permanente en sec				Cultures maraîchères				
94703	Prairie permanente irriguée				91230	Artichaut macau			
94720	Prairie temporaire en sec				91232	Artichaut violets			
94722	Prairie temporaire irriguée				91290	Asperge			
95061	Sainfoin				91315	Aubergine sous serre			
99987	Sainfoin semence				91070	Ail			
94683	Trèfle				9149	Betterave sucrière			
95225	Trèfle semence				91510	Bette			
95561	Vesce				91630	Carotte			
95226	Vesce semence				91632	Carotte industrie			
93960	Parcours				93820	Cébette			
93962	Landes				91690	Céleri branche			
93961	Estive				91950	Choux brocolis			
					92030	Choux fleurs			
					92014	Choux verts ou pointus			

VOS PRODUCTIONS VEGETALES

Indiquez toutes les surfaces exploitées par production en 2019 :

Pour les cultures maraîchères, cumuler les rotations d'une même production sur une même surface.

Les pertes sur productions végétales sont à déclarer dans les annexes pertes de récolte

CULTURES

Code	Désignation des cultures	ha	a	ca	Code	Désignation des cultures	ha	a	ca
92244	Concombre sous serre				Hors code	Roses (en plein air) (HBR)			
92240	Concombre plein air				94151	Viticole – greffes soudées			
92300	Courge				94152	Viticole - racines			
92320	Courgette plein air				Vignes				
92326	Courgette sous serre				97020	AOC Bandol			
92540	Échalote				Hors code	AOC Bandol Bio			
92600	Épinard				97459	AOC Coteaux d'Aix			
92602	Épinard pousse (HBR)				Hors code	AOC Coteaux d'Aix Bio			
92481	Fenouil				97052	AOC Côtes de Provence Bio			
92660	Fève				Hors code	AOC Côtes de Provence Bio			
92940	Haricot a écosser				94863	Raisin de table			
92926	Haricot verts				97050	AOC Coteaux Varois			
93680	Navet				Hors Code	Coteaux Varois Bio			
93821	Oignon blanc				96081	Vin de pays			
93823	Oignon couleur				96082	Vin de Pays Bio			
99140	Patate douce				96065	Vin de table			
90451	Persil				96085	Vin de cépage - Chardonnay – Pinot _ Cabernet - Syrah			
94200	Petit pois				Plantes à parfum et plantes aromatiques				
94220	Piment				Essence				
94410	Poireaux				98200	Hysope (HBR)			
94530	Poivron				93146	Lavandin			
94532	Poivron sous serre				93144	Lavandin 2ème année			
94620	Pomme de terre				93145	Lavandin fleur			
Hors code	Pomme de terre contre saison (HBR)				93422	Menthe (HBR)			
94624	Pomme de terre primeur				94316	Rose de mai			
94820	Radis				Poudre				
91870	Salade chicorée - frisée				98602	Safran (HBR)			
95086	Salade				Plantes entières				
95081	Salade sous serre				95771	Basilic			
93081	Laitue plein champ				95921	Estragon			
93082	Laitue sous serre				93420	Menthe			
95088	Salade pousse / Mesclun / Mache				90281	Thym			
95420	Tomate				Plantes diverses cultures florales				
95430	Tomate sous abri froid				91031	Agapanthe			
95429	Tomate sous abri chaud				Hors code	Allium plein air			
Aquaculture végétale					Hors code	Allium serre			
98601	Spiruline sous serre (HBR)				95741	Alstroemeria serre chauffée			
Pépinières					91150	Anémone			
94083	Lavande – Lavandin (HBR)				91153	Anémone hybride serre			
94102	Légumières				91154	Anémone serre hors sol			
94126	Ornementale pleine terre				Hors code	Anémone serre H S Mistral			
94128	Ornementale sous abri froid				91170	Anthémis			

VOS PRODUCTIONS VEGETALES

Indiquez toutes les surfaces exploitées par production en 2019 :

Les pertes sur productions végétales sont à déclarer dans les annexes pertes de récolte

CULTURES

Code	Désignation des cultures	ha	a	ca	Code	Désignation des cultures	ha	a	ca
91190	Anthurium (fleur coupée)				90392	Muflier			
91250	Arum				92406	Narcisse multiflore			
91254	Arum sous abri froid				92407	Narcisse uniflore			
Hors code	Artichaut ornement				93781	Œillet multiflore			
Hors code	Campanules serre				93782	Œillet uniflore			
92386	Célosie boule serre				Hors code	Œillet de poète			
92385	Célosie Bombay				92408	Pied d'alouette			
Hors code	Choux d'ornement				90461	Pied d'alouettes sous abri froid			
92091	Chrysanthèmes serre				92410	Pivoine			
Hors code	Cymbidium serre hors sol				Hors code	Pivoine sous abri			
92621	Eucalyptus feuillage				94375	Plante en pot sous abri froid			
92861	Grevilea feuillage				94374	Plante en pot sous abri chaud			
92431	Viburnum				92416	Reine marguerite			
92761	Freesia serre				90071	Reine marguerite sous abri froid			
92820	Gerberas				92418	Renoncule			
92825	Gerberas sous abris froid				90091	Renoncule sous abri froid			
92824	Gerbera sous abri chaud Gerberas et Germinin hors sol				Hors code	Renoncule clone serre			
Hors code	Chauffés éclairée				92421	Rosier			
95942	Germinin sous abri froid				Hors code	Rose cynorhodon			
95941	Germini sous abri chaud				90132	Rosier sous abri froid			
95951	Giroflée				90131	Rosier sous abri chaud			
95952	Giroflée sous abri froid				90136	Rosier sous abri chaud hors sol			
92842	Glaïeul				Hors sol	Rosier serre chauffée et éclairée hors sol			
92843	Glaïeul sous abri froid				92425	Souci			
92902	Gypsophile				92426	Statice			
92903	Gypsophile sous abri chaud				90261	Strelizia sous abri froid			
Hors code	Helianthus				95522	Tulipe coupée plein air			
Hors code	Hydrangea				95524	Tulipe serre plain air			
93000	Iris				95581	Violette			
93001	Iris sous abri				92112	Coloquinte			
93145	Lavandin fleur								
92396	Lis oriental								
95982	Lis sous abri froid								
95992	Lisianthus sous abri froid								
95991	Lisianthus sous abri chaud								
93440	Matricaire								
92402	Mimosa dealbata								
92403	Mimosa floribonda								

PERTES DE RECOLTES

Veillez remplir les annexes concernant les déclarations de récolte des cultures ayant subi des dommages :

Annexe A : Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en quantité

Annexe A' : Programme cultural en maraîchage

PERTES DE FONDS

Veillez remplir les annexes relatives à la ou les pertes de fonds :

Annexe B : Travaux et matériels

Annexe C : Stocks extérieurs

Annexe D : Plantations pérennes

Annexe E : Pépinières horticulture

Annexe F : Maraîchage

Annexe G : Prairies

Annexe H : Cheptel vif

Annexe I : Attestation du nombre d'heures effectuées

Annexe J : Attestation du propriétaire des terres

MENTIONS LEGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces	Demandeurs ou productions concernés	Pièce jointe	Sans objet
Exemplaire original du présent formulaire de demande d'aide, complété et signé	TOUS	<input type="checkbox"/>	
Formulaire Attestation d'assurance agricole Cerfa 13951 *02 Complété et signé par l'assurance	OBLIGATOIRE POUR TOUS	<input type="checkbox"/>	
Déclaration de pertes de récoltes : ANNEXE A	Exploitants ayant une perte de récolte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme cultural en maraîchage : ANNEXE A'	Exploitants ayant une perte de récolte en maraîchage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déclaration de pertes de Fonds :	Exploitants ayant une perte de fonds		
ANNEXE B : Travaux et matériels		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANNEXE C: Pertes de fonds: stocks extérieurs		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANNEXE D : Plantations pérennes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANNEXE E: Pertes de fonds : Pépinières		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANNEXE F: Pertes de fonds : Maraîchage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANNEXE G : Pertes de fonds : Prairies		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANNEXE H : Pertes de fonds : Cheptel vif		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces justificatives attestant des pertes de récolte (*) et / ou des pertes de fonds :			
ANNEXE I : Attestation du nombre d'heures effectuées	Main d'œuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANNEXE J : Attestation du propriétaire des terres	Preneurs effectuant des travaux (pertes de fonds)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Casier viticole informatisé	Viticulture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inventaire verger	Plantations pérennes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Factures acquittées	Réparations d'ouvrages, rachat de stocks...		
Bons d'équarrissage et inventaire cheptel, ou déclaration de ruches	Cheptel vif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible)	Tous	<input type="checkbox"/>	
Formulaire Nouveau Demandeur d'aide et pièces correspondantes	Demandeurs n'ayant pas de numéro PACAGE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
K-bis ⁽¹⁾	Si le demandeur est une forme sociétaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relevé parcellaire MSA 2019	TOUS	<input type="checkbox"/>	
Attestation comptable sur laquelle figurent les quantités de productions récoltées en 2018 et 2019	Demandeur disposant d'une comptabilité	<input type="checkbox"/>	

D'autres pièces pourront vous être demandées si nécessaires à l'instruction de votre dossier.

⁽¹⁾ Attention :

- Pour l'extrait K-bis : il n'est pas à fournir si vous l'avez déjà remis à la DDTM, après la dernière modification statutaire intervenue. Dans ce cas, merci d'indiquer ici la date d'effet de la dernière modification statutaire : ... / ... / Dans le cas contraire, un K-bis original doit être fourni.

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.

Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide (*) :

- ¹⁴ à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;
- ¹⁴ à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;
- ¹⁴ en cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, ouvrages et cultures pérennes), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamités agricoles.

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature

() Veuillez cocher les mentions utiles*

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

SINISTRE : _____

DATE DE RÉCEPTION : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|